

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère des affaires étrangères
et du développement international

Arrêté du 25 novembre 2016

portant désignation au comité d'action sociale du ministère des affaires étrangères et du développement international

NOR : MAEA1630410A

Le ministre des affaires étrangères et du développement international,

- VU** la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires, notamment son article 9, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;
- VU** le décret n°2006-21 du 6 janvier 2006 relatif à l'action sociale au bénéfice des personnels de l'Etat ;
- VU** l'arrêté du 12 novembre 2014 portant création du comité d'action sociale du ministère des affaires étrangères et du développement international;
- VU** l'arrêté du 17 décembre 2014 déterminant les organisations syndicales aptes à désigner les représentants du personnel au sein du comité d'action sociale et fixant la répartition des sièges entre ces organisations ;
- VU** l'arrêté du 30 octobre 2015 portant désignation des représentants de l'administration et des représentants du personnel au sein du comité d'action sociale du ministère des affaires étrangères et du développement international ;

Arrête :

Article 1^{er} – L'article 1^{er} de l'arrêté du 26 janvier 2015 susvisé est ainsi modifié :

« Sont désignés membres du comité d'action sociale, en qualité de représentants de l'administration :

- Mme Caroline FERRARI, directrice des ressources humaines, présidente ;
- Mme Valérie PIPELIER, déléguée pour la politique sociale ;
- M. Philippe FRANC, délégué du directeur général de l'administration et de la modernisation à Nantes ;
- Mme Annie BORDAIS, responsable de la délégation pour la politique sociale à Nantes ;
- M. Cedric MANUEL, sous-directeur de la politique des ressources humaines ;
- Mme Marie-Pierre DELBOSC, chef du bureau du dialogue social, sous-direction de la politique des ressources humaines ;

- M. Guillaume HABERT, chef du bureau des retraites, des accidents du travail et des maladies statutaires, sous-direction de la politique des ressources humaines ;
- M. Viet Luan NGUYEN, chef du bureau de la masse salariale et de la rémunération à l'étranger, sous-direction du budget ;
- Mme Isabelle PEROT, chef du bureau du budget, sous-direction du budget ;
- Mme Josiane EJDERYAN, adjointe au chef du bureau des recrutés locaux, sous-direction des personnels contractuels. »

Article 2 – L'article 2 de l'arrêté du 26 janvier 2015 susvisé est ainsi modifié :

« Sur désignation des organisations syndicales, sont membres du comité d'action sociale, en qualité de représentants du personnel :

Au titre du syndicat CFDT-MAE

Titulaires :

M. Yves COURANT
M. Patrice SERVANTIE
M. Wilfrid ROUYER
Mme Sihem AIDEL
Mme Catherine CHAUVEAU-SOCHNIKOV
M. Thierry DUBOC

Suppléants :

M. Rodolphe PAULIN
M. Thierry FRANQUIN
Mme Carole NIQUET
M. Youri KHELIFI
Mme Patricia RAVEAU-VIOLETTE
M. Franck LAVAL

Au titre du syndicat ASAM-UNSA

Titulaires :

M. Bruno JOUANNE
M. Fabrice BONNETTEE
Mme Nathalie SANTAMARIA
Mme Sylvie GAY

Suppléants :

M. Jean-Robert BOURDOIS
M. Pierre-Emmanuel BEHIER
M. Marc PENARD-FRANC
Mme Fabienne NOURAUD

Au titre du syndicat CFTC-FAE-MAE

Titulaires :

Mme Hélène ROOS
Mme Géraldine ESCALES

Suppléants :

Mme Emilie RIVIERE
M. Rémy TIROUTTOUVARAYANE

Au titre du syndicat CGT-MAE

Titulaire :

Mme Djama DORIN

Suppléant :

M. Laurent ALTENBACH

Au titre de la liste d'union FO-MAE/FSU-MAE

Titulaire :

Mme Françoise LEMOIGNE

Suppléante :

Mme Sabine LE MOAN

Au titre du syndicat USASCC

Titulaire :

Mme Raphaélina GRAS

Suppléante :

Mme Caroline CARNEVILLIER»

Article 3 – Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* du ministère des affaires étrangères.

Fait le 25 novembre 2016

Pour le ministre des affaires étrangères et du
développement international
et par délégation :
La directrice générale de l'administration et de la
modernisation

H. FARNAUD-DEFROMONT